

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : BAUD COMMUNAUTE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009667500018

POSTE COMPTABLE : SGC DE PONTIVY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	50
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B8.1 - Subventions versées	53
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	62
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	16 462

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	394,66
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	419,49
3	Dépenses d'équipement brut / population	200,33
4	Encours de dette / population (2) (3)	109,35
5	DGF / population	34,56
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,79 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	47,75 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	4 553,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 23/12/2021 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 align="right">0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 align="right">0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 align="right">0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II align="right">0,00	III + IV align="right">0,00	B1 align="right">0,00
Investissement	I align="right">0,00	III align="right">0,00	B2 align="right">0,00
Fonctionnement	II align="right">0,00	IV align="right">0,00	B3 align="right">0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 628 788,60	6 066 056,79
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 422 894,40	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 051 683,00	6 066 056,79
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 833 673,79	7 049 372,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 784 301,79
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 833 673,79	8 833 673,79
TOTAL DU BUDGET (4)		12 885 356,79	14 899 730,58

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	347 390,00	347 390,00	347 390,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	764 789,00	764 789,00	764 789,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	306 874,60	306 874,60	306 874,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	1 878 738,00	1 878 738,00	1 878 738,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	3 297 791,60	3 297 791,60	3 297 791,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	187 300,00	187 300,00	187 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	187 300,00	187 300,00	187 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	3 485 091,60	3 485 091,60	3 485 091,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00

TOTAL	0,00	0,00	3 628 788,60	3 628 788,60	3 628 788,60
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	422 894,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 051 683,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 711 834,00	1 711 834,00	1 711 834,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 053 958,00	2 053 958,00	2 053 958,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	3 729 262,00	3 729 262,00	3 729 262,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		2 014 373,79	2 014 373,79	2 014 373,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		322 421,00	322 421,00	322 421,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		2 336 794,79	2 336 794,79	2 336 794,79

TOTAL	0,00	0,00	6 066 056,79	6 066 056,79	6 066 056,79
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 066 056,79
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 193 097,79

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 685 175,00	1 685 175,00	1 685 175,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	3 095 106,00	3 095 106,00	3 095 106,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	793 305,00	793 305,00	793 305,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	869 924,00	869 924,00	869 924,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	6 443 510,00	6 443 510,00	6 443 510,00
66	Charges financières	0,00	0,00	48 669,00	48 669,00	48 669,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 496 879,00	6 496 879,00	6 496 879,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		2 014 373,79	2 014 373,79	2 014 373,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		322 421,00	322 421,00	322 421,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		2 336 794,79	2 336 794,79	2 336 794,79

TOTAL	0,00	0,00	8 833 673,79	8 833 673,79	8 833 673,79
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 833 673,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 184 632,00	1 184 632,00	1 184 632,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	1 972 000,00	1 972 000,00	1 972 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 147 000,00	2 147 000,00	2 147 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 564 043,00	1 564 043,00	1 564 043,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00

TOTAL	0,00	0,00	7 049 372,00	7 049 372,00	7 049 372,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 784 301,79
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 833 673,79
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 193 097,79
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	25 226,00	25 226,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 300,00	0,00	187 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	347 390,00	0,00	347 390,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	764 789,00	0,00	764 789,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	306 874,60	0,00	306 874,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 878 738,00	0,00	1 878 738,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		118 471,00	118 471,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 485 091,60	143 697,00	3 628 788,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	422 894,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 051 683,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 685 175,00		1 685 175,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 095 106,00		3 095 106,00
014	Atténuations de produits	793 305,00		793 305,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	869 924,00	0,00	869 924,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	48 669,00	0,00	48 669,00
67	Charges spécifiques (9)	4 700,00	0,00	4 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	322 421,00	322 421,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 014 373,79	2 014 373,79
Dépenses de fonctionnement – Total		6 496 879,00	2 336 794,79	8 833 673,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 833 673,79
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	342 124,00	0,00	342 124,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 675 304,00	0,00	1 675 304,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		322 421,00	322 421,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 014 373,79	2 014 373,79
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 017 428,00	2 336 794,79	4 354 222,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 711 834,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 066 056,79
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 184 632,00		1 184 632,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 972 000,00		1 972 000,00
731	Fiscalité locale	2 147 000,00		2 147 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 564 043,00		1 564 043,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	18 000,00	0,00	18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	143 697,00	143 697,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 905 675,00	143 697,00	7 049 372,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 784 301,79
---	---------------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			3 673,79

ID: 056-200096675-20220317-745-BE-3 673,79

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	3 628 788,60	3 628 788,60	0,00	3 628 788,60	3 628 788,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	347 390,00	347 390,00	0,00	347 390,00	347 390,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	764 789,00	764 789,00	0,00	764 789,00	764 789,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	306 874,60	306 874,60	0,00	306 874,60	306 874,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 878 738,00	1 878 738,00	0,00	1 878 738,00	1 878 738,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	3 297 791,60	3 297 791,60	0,00	3 297 791,60	3 297 791,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		187 300,00	187 300,00		187 300,00	187 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	187 300,00	187 300,00	0,00	187 300,00	187 300,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 485 091,60	3 485 091,60	0,00	3 485 091,60	3 485 091,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			143 697,00	143 697,00		143 697,00	143 697,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			143 697,00	143 697,00		143 697,00	143 697,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

422 894,40

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 051 683,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 354 222,79	4 354 222,79	4 354 222,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 017 428,00	2 017 428,00	2 017 428,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 014 373,79	2 014 373,79	2 014 373,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		322 421,00	322 421,00	322 421,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		2 336 794,79	2 336 794,79	2 336 794,79

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

1 711 834,00

Total des recettes d'investissement cumulées

6 066 056,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	3 628 788,60	3 628 788,60	0,00	3 628 788,60	3 628 788,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	347 390,00	347 390,00	0,00	347 390,00	347 390,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		166 180,00	166 180,00	0,00	166 180,00	166 180,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		2 710,00	2 710,00	0,00	2 710,00	2 710,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	764 789,00	764 789,00	0,00	764 789,00	764 789,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	0,00		569 539,00	569 539,00	0,00	569 539,00	569 539,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		45 250,00	45 250,00	0,00	45 250,00	45 250,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	306 874,60	306 874,60	0,00	306 874,60	306 874,60
2111	Terrains nus	0,00	0,00		50 000,60	50 000,60	0,00	50 000,60	50 000,60
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		47 874,00	47 874,00	0,00	47 874,00	47 874,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 878 738,00	1 878 738,00	0,00	1 878 738,00	1 878 738,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00		1 203 738,00	1 203 738,00	0,00	1 203 738,00	1 203 738,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	3 297 791,60	3 297 791,60	0,00	3 297 791,60	3 297 791,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		187 300,00	187 300,00		187 300,00	187 300,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		164 300,00	164 300,00		164 300,00	164 300,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	187 300,00	187 300,00	0,00	187 300,00	187 300,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 485 091,60	3 485 091,60	0,00	3 485 091,60	3 485 091,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			143 697,00	143 697,00		143 697,00	143 697,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			143 697,00	143 697,00		143 697,00	143 697,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			15 876,00	15 876,00		15 876,00	15 876,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			6 706,00	6 706,00		6 706,00	6 706,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			2 644,00	2 644,00		2 644,00	2 644,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00			118 471,00	118 471,00		118 471,00	118 471,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			143 697,00	143 697,00		143 697,00	143 697,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 354 222,79	4 354 222,79	4 354 222,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	710 389,00	710 389,00	710 389,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	477 867,00	477 867,00	477 867,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	289 548,00	289 548,00	289 548,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	197 500,00	197 500,00	197 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 675 304,00	1 675 304,00	1 675 304,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	342 124,00	342 124,00	342 124,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 017 428,00	2 017 428,00	2 017 428,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 014 373,79	2 014 373,79	2 014 373,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		322 421,00	322 421,00	322 421,00
28033	Frais d'insertion	0,00		416,00	416,00	416,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		61 490,00	61 490,00	61 490,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00		12 737,00	12 737,00	12 737,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		8 132,00	8 132,00	8 132,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		36 113,00	36 113,00	36 113,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		6 733,00	6 733,00	6 733,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		47 333,00	47 333,00	47 333,00
281351	Bâtiments publics	0,00		82,00	82,00	82,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00		2 658,00	2 658,00	2 658,00
28152	Installations de voirie	0,00		5 630,00	5 630,00	5 630,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		2 041,00	2 041,00	2 041,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281571	Matériel ferroviaire	0,00		411,00	411,00	411,00
281578	Autre matériel technique	0,00		9 390,00	9 390,00	9 390,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		14 028,00	14 028,00	14 028,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		67 219,00	67 219,00	67 219,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 064,00	10 064,00	10 064,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		37 944,00	37 944,00	37 944,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		2 336 794,79	2 336 794,79	2 336 794,79

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	8 833 673,79	8 833 673,79	0,00	8 833 673,79	8 833 673,79
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 685 175,00	1 685 175,00	0,00	1 685 175,00	1 685 175,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		3 095 106,00	3 095 106,00		3 095 106,00	3 095 106,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		793 305,00	793 305,00		793 305,00	793 305,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	869 924,00	869 924,00	0,00	869 924,00	869 924,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 443 510,00	6 443 510,00	0,00	6 443 510,00	6 443 510,00
66	Charges financières	0,00	0,00		48 669,00	48 669,00		48 669,00	48 669,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	53 369,00	53 369,00		53 369,00	53 369,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	6 496 879,00	6 496 879,00	0,00	6 496 879,00	6 496 879,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 014 373,79	2 014 373,79		2 014 373,79	2 014 373,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			322 421,00	322 421,00		322 421,00	322 421,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			2 336 794,79	2 336 794,79		2 336 794,79	2 336 794,79
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									8 833 673,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	7 049 372,00	7 049 372,00	7 049 372,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 184 632,00	1 184 632,00	1 184 632,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	1 972 000,00	1 972 000,00	1 972 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 147 000,00	2 147 000,00	2 147 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 564 043,00	1 564 043,00	1 564 043,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**1 784 301.79****Total des recettes de fonctionnement cumulées****8 833 673.79**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	8 833 673,79	8 833 673,79	0,00	8 833 673,79	8 833 673,79
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 685 175,00	1 685 175,00	0,00	1 685 175,00	1 685 175,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		108 657,00	108 657,00	0,00	108 657,00	108 657,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		33 090,00	33 090,00	0,00	33 090,00	33 090,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		123 050,00	123 050,00	0,00	123 050,00	123 050,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		99 450,00	99 450,00	0,00	99 450,00	99 450,00
60622	Carburants	0,00	0,00		35 220,00	35 220,00	0,00	35 220,00	35 220,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		17 030,00	17 030,00	0,00	17 030,00	17 030,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		16 150,00	16 150,00	0,00	16 150,00	16 150,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		1 375,00	1 375,00	0,00	1 375,00	1 375,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		12 755,00	12 755,00	0,00	12 755,00	12 755,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		56 900,00	56 900,00	0,00	56 900,00	56 900,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		42 400,00	42 400,00	0,00	42 400,00	42 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		10 260,00	10 260,00	0,00	10 260,00	10 260,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		11 970,00	11 970,00	0,00	11 970,00	11 970,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		790,00	790,00	0,00	790,00	790,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		8 800,00	8 800,00	0,00	8 800,00	8 800,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		55 850,00	55 850,00	0,00	55 850,00	55 850,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		34 865,00	34 865,00	0,00	34 865,00	34 865,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		22 290,00	22 290,00	0,00	22 290,00	22 290,00
61358	Autres	0,00	0,00		27 524,00	27 524,00	0,00	27 524,00	27 524,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		4 260,00	4 260,00	0,00	4 260,00	4 260,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		37 450,00	37 450,00	0,00	37 450,00	37 450,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		21 150,00	21 150,00	0,00	21 150,00	21 150,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		232 000,00	232 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		11 150,00	11 150,00	0,00	11 150,00	11 150,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		42 293,00	42 293,00	0,00	42 293,00	42 293,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		16 485,00	16 485,00	0,00	16 485,00	16 485,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		9 940,00	9 940,00	0,00	9 940,00	9 940,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		390,00	390,00	0,00	390,00	390,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL	
								Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		4 091,00	4 091,00	0,00	4 091,00	4 091,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		43 905,00	43 905,00	0,00	43 905,00	43 905,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		430,00	430,00	0,00	430,00	430,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		47 190,00	47 190,00	0,00	47 190,00	47 190,00
6228	Divers	0,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 450,00	2 450,00	0,00	2 450,00	2 450,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		11 030,00	11 030,00	0,00	11 030,00	11 030,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		18 450,00	18 450,00	0,00	18 450,00	18 450,00
6238	Divers	0,00	0,00		61 624,00	61 624,00	0,00	61 624,00	61 624,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		5 560,00	5 560,00	0,00	5 560,00	5 560,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		192 000,00	192 000,00	0,00	192 000,00	192 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		18 661,00	18 661,00	0,00	18 661,00	18 661,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		42 940,00	42 940,00	0,00	42 940,00	42 940,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		1 835,00	1 835,00	0,00	1 835,00	1 835,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		10 579,00	10 579,00	0,00	10 579,00	10 579,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		17 030,00	17 030,00	0,00	17 030,00	17 030,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		5 174,00	5 174,00	0,00	5 174,00	5 174,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		10 712,00	10 712,00	0,00	10 712,00	10 712,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		3 095 106,00	3 095 106,00		3 095 106,00	3 095 106,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		1 773,00	1 773,00		1 773,00	1 773,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		39 207,00	39 207,00		39 207,00	39 207,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		3 511,00	3 511,00		3 511,00	3 511,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		1 244 065,00	1 244 065,00		1 244 065,00	1 244 065,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		18 487,00	18 487,00		18 487,00	18 487,00
64113	NBI	0,00	0,00		15 423,00	15 423,00		15 423,00	15 423,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		5 905,00	5 905,00		5 905,00	5 905,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		357 670,00	357 670,00		357 670,00	357 670,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		644 391,00	644 391,00		644 391,00	644 391,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		13 348,00	13 348,00		13 348,00	13 348,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		103 182,00	103 182,00		103 182,00	103 182,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		63 315,00	63 315,00		63 315,00	63 315,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL RAR N-1 + Vote)	
								Crédits gérés hors AE	III = I + II
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		6 744,00	6 744,00		6 744,00	6 744,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		489,00	489,00		489,00	489,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		109 593,00	109 593,00		109 593,00	109 593,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		381 965,00	381 965,00		381 965,00	381 965,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		25 458,00	25 458,00		25 458,00	25 458,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		19 080,00	19 080,00		19 080,00	19 080,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		793 305,00	793 305,00		793 305,00	793 305,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		8 600,00	8 600,00		8 600,00	8 600,00
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00		484 524,00	484 524,00		484 524,00	484 524,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
739213	Revers. préél. bloc communal sur le PBJ	0,00	0,00		181,00	181,00		181,00	181,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	869 924,00	869 924,00	0,00	869 924,00	869 924,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		64 984,00	64 984,00	0,00	64 984,00	64 984,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 087,00	3 087,00	0,00	3 087,00	3 087,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		19 698,00	19 698,00	0,00	19 698,00	19 698,00
65315	Formation	0,00	0,00		7 090,00	7 090,00	0,00	7 090,00	7 090,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		134 279,00	134 279,00	0,00	134 279,00	134 279,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		1 398,00	1 398,00	0,00	1 398,00	1 398,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	0,00	0,00		136 866,00	136 866,00	0,00	136 866,00	136 866,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		67 462,00	67 462,00	0,00	67 462,00	67 462,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00		279 520,00	279 520,00	0,00	279 520,00	279 520,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		148 540,00	148 540,00	0,00	148 540,00	148 540,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 443 510,00	6 443 510,00	0,00	6 443 510,00	6 443 510,00
66	Charges financières	0,00	0,00		48 669,00	48 669,00		48 669,00	48 669,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL RAR N-1 + Vote)
			I					
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		38 990,00	38 990,00		38 990,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		3 079,00	3 079,00		3 079,00
6688	Autres	0,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	53 369,00	53 369,00		53 369,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	6 496 879,00	6 496 879,00	0,00	6 496 879,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 014 373,79	2 014 373,79		2 014 373,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			322 421,00	322 421,00		322 421,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			322 421,00	322 421,00		322 421,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			2 336 794,79	2 336 794,79		2 336 794,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	3 079,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 079,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	7 049 372,00	7 049 372,00	7 049 372,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 184 632,00	1 184 632,00	1 184 632,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	107 250,00	107 250,00	107 250,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	19 600,00	19 600,00	19 600,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	0,00	0,00	642 000,00	642 000,00	642 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	52 882,00	52 882,00	52 882,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	1 972 000,00	1 972 000,00	1 972 000,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	1 777 000,00	1 777 000,00	1 777 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 147 000,00	2 147 000,00	2 147 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 232 000,00	1 232 000,00	1 232 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	666 000,00	666 000,00	666 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	0,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 564 043,00	1 564 043,00	1 564 043,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	349 000,00	349 000,00	349 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	63 978,00	63 978,00	63 978,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	89 200,00	89 200,00	89 200,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	95 555,00	95 555,00	95 555,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	38 770,00	38 770,00	38 770,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74788	Autres	0,00	0,00	297 540,00	297 540,00	297 540,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	29 300,00	29 300,00	29 300,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté Affiché le 31/03/2022	
					II	III = I + II
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	0,00	21 200,00	21 200,00	21 200,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	269 000,00	269 000,00	269 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
74888	Autres	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	6 905 675,00	6 905 675,00	6 905 675,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		118 471,00	118 471,00	118 471,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		25 226,00	25 226,00	25 226,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		143 697,00	143 697,00	143 697,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 734 054,88									
1641 Emprunts en euros (total)					2 734 054,88									
00043178660	CREDIT AGRICOLE	21/11/2011	01/12/2011	15/12/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,240	EUR	A	P	O	A-1
10000816714	CREDIT AGRICOLE	10/07/2020	15/07/2020	05/10/2020	211 454,88	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,611	EUR	T	P	O	A-1
DD05403624	CREDIT MUTUEL	15/07/2015	02/10/2015	30/11/2015	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
DD05403662	CREDIT MUTUEL	15/07/2015	30/08/2015	30/11/2015	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
DD14776372	CREDIT MUTUEL	04/10/2019	14/10/2019	30/01/2020	222 600,00	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,100	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 734 054,88									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 635 745,31					164 299,99	38 986,52	0,00	2 660,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 635 745,31					164 299,99	38 986,52	0,00	2 660,40
00043178660	N	0,00	A-1	264 088,01	3,96	F	Taux fixe à 4.24 %	4,230	59 447,68	13 717,91	0,00	466,56
10000816714	N	0,00	A-1	172 976,16	9,51	F	Taux fixe à 0.61 %	0,608	17 166,82	1 120,66	0,00	249,13
DD05403624	N	0,00	A-1	515 740,51	12,66	F	Taux fixe à 2.23 %	2,224	34 600,20	11 984,60	0,00	958,42
DD05403662	N	0,00	A-1	515 740,51	12,66	F	Taux fixe à 2.23 %	2,224	34 600,20	11 984,60	0,00	958,42
DD14776372	N	0,00	A-1	167 200,12	8,83	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	18 485,09	178,75	0,00	27,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 635 745,31					164 299,99	38 986,52	0,00	2 660,40

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 635 745,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation de faible valeur < 1 000 €	1	23/12/2021
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	23/12/2021
L	Frais d'études	5	23/12/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	23/12/2021
L	Frais d'insertion	3	23/12/2021
L	Subvention Equipement - Biens mobiliers, Matériel, Etudes	5	23/12/2021
L	Subvention Equipement - Bâtiments et installations	15	23/12/2021
L	Subvention Equipement - Projets infrastructures	40	23/12/2021
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2	23/12/2021
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	23/12/2021
L	Autres agencements et aménagements	30	23/12/2021
L	Immeubles de rapport	20	23/12/2021
L	Autres bâtiments privés	20	23/12/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	20	23/12/2021
L	Installations, matériel et outillage technique - Installation de voirie	30	23/12/2021
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	23/12/2021
L	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel roulant	7	23/12/2021
L	Installations, matériel et outillage technique - Autre matériel et outillage de voirie	7	23/12/2021
L	Installations, matériel et outillage technique - Outillage et petits matériels	10	23/12/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	6	23/12/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	7	23/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	7	23/12/2021
L	Autre matériel informatique	5	23/12/2021
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires	10	23/12/2021
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	23/12/2021
L	Matériel de téléphonie	5	23/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles	6	23/12/2021

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					76 896,00	0,00										0,00	0,00	
BRETAGNE SUD HABITAT			BSH Construction 4 logements locatifs BIEUZY - Construction PLUS	Caisse des dépôts et consignations	24 800,00	0,00	0,00			0,000			0,000	-		0,00	0,00	
BRETAGNE SUD HABITAT			BSH Construction 4 logements locatifs BIEUZY - Construction PLAI	Caisse des dépôts et consignations	19 540,00	0,00	0,00			0,000			0,000	-		0,00	0,00	
BRETAGNE SUD HABITAT			BSH Construction 4 logements locatifs BIEUZY - Foncier PLUS	Caisse des dépôts et consignations	18 167,00	0,00	0,00			0,000			0,000	-		0,00	0,00	
BRETAGNE SUD HABITAT			BSH Construction 4 logements locatifs BIEUZY - Foncier PLAI	Caisse des dépôts et consignations	14 389,00	0,00	0,00			0,000			0,000	-		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					76 896,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 056-200096675-20220317-745-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 800 045,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 800 045,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 266 150,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	55,11

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					19 306,28
657341			Mairie de Plumélieu-Bieuzy	Commune	1 000,00
65748			Cinéma Le Celtic	Association	6 000,00
65748			L'Art dans les Chapelles	Association	5 000,00
65748			Les arts paisibles	Association	1 300,00
65748			Le Point d'Orgue	Association	680,00
65748			Bugalé Melrand	Association	3 230,00
65748			ADMR	Association	96,28
65748			Baldi AutoCross 56	Association	1 000,00
65748			La Melrandaise	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	1,91	17,91	11,50	6,41	17,91
Adjt adm	C	4,00	1,41	5,41	2,00	3,41	5,41
Adjt adm Pal 1CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	1,99	25,99	18,29	7,70	25,99
Adjt tech	C	11,00	0,70	11,70	5,00	6,70	11,70
Adjt tech Pal 1CI	C	4,00	0,59	4,59	4,59	0,00	4,59
Adjt tech Pal 2CI	C	1,00	0,70	1,70	1,70	0,00	1,70
Agent maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur APS Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Opérateur APS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	5,93	7,93	6,86	1,07	7,93
Assist ens art Pal 1CI	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art Pal 2CI	B	2,00	4,93	6,93	5,86	1,07	6,93
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	1,60	4,60	3,80	0,80	4,60

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le
**EFFETIFS POURVUS SUR EMPLOIS
 BUDGETAIRES EN ETPT (4)**
 ID : 056-200096675-20220317-745-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjt ter anim Pal 1Cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjt ter animation	C	2,00	0,80	2,80	2,00	0,80	2,80
Animateur Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Auxiliaire puér CI Norm		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Président		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vice Président		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		60,00	11,43	71,43	53,45	17,98	71,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	800	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1844	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	370	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	1686	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	MS	368	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS	B	SP	397	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteur	B	ADM	563	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	452	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				100 597,60		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis		OTR		46 106,52	A APP-Contrat : Apprenti	A
C.D.D. Insertion		OTR		38 364,24	A CDDI-Contrat : CDDI	CDD Contrat à durée déterminée
C.D.D. Insertion		OTR		5 067,24	A CDDI-Contrat : CDDI	CDD Contrat à durée déterminée
CAE / CUI		OTR		11 059,60	A CAE-Contrat : CAE	A
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				100 597,60		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
syndicat Blavet Scorff Elle Isole Laita SMBSEIL	01/01/2022		0,00
syndicat Vallée Blavet	01/01/2022		0,00
syndicat Mégalis	01/01/2022		0,00
syndicat Eau Morbihan	01/01/2022		0,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		212 526,00	I 212 526,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		187 300,00	187 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	164 300,00	164 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	23 000,00	23 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 226,00	25 226,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 226,00	25 226,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	212 526,00	0,00	422 894,40	635 420,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 678 918,79	III 2 678 918,79
Ressources propres externes de l'année (a)		342 124,00	342 124,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	342 124,00	342 124,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 336 794,79	2 336 794,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	416,00	416,00
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	61 490,00	61 490,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	12 737,00	12 737,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	8 132,00	8 132,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	36 113,00	36 113,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 733,00	6 733,00
281321	Immeubles de rapport	47 333,00	47 333,00
281351	Bâtiments publics	82,00	82,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	2 658,00	2 658,00
28152	Installations de voirie	5 630,00	5 630,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 041,00	2 041,00
281571	Matériel ferroviaire	411,00	411,00
281578	Autre matériel technique	9 390,00	9 390,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 028,00	14 028,00
281838	Autre matériel informatique	67 219,00	67 219,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 064,00	10 064,00
28188	Autres immo. corporelles	37 944,00	37 944,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 014 373,79	2 014 373,79

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Envoyé en préfecture le 31/03/2022
 Reçu en préfecture le 31/03/2022
 Affiché le
 ID : 056-200096675-20220317-745-BF

Total ressources propres disponibles	2 678 918,79	0,00	0,00	
---	---------------------	-------------	-------------	--

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	635 420,40
Ressources propres disponibles	IV	4 390 752,79
Solde	V = IV – II (8)	3 755 332,39

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	15 220 000,00	0,00	1,91 %	0,00	290 702,00	0,00
TFPNB	1 069 000,00	0,00	2,72 %	0,00	29 077,00	0,00
CFE	3 302 000,00	0,00	25,30 %	0,00	835 406,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 30
 VOTES :

Pour : 30
 Contre : -
 Abstentions : -

Date de convocation : 11/03/2022

Présenté par la présidente (1),
 A Melrand, le 17/03/2022








**Baud,
COMMUNAUTE**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Melrand, le 17/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ALLANO Marie-Yvonne	
AUGUY Elodie	
BOHELAY Isabelle	
BOULOUARD Charles	
DAMONNEVILLE Cécile	
EVEN Jean-Luc	
FOURQUET Nelly	
GARENAUX Maryse	
GEGOUT Sarah	
GILLET Pascale	
GOSELIN Gwénael	
GRIGNOUX Laurence	
HAMON Laurent	
JEGO Nicolas	
KERVARREC Yolande	
LE CLAINCHE Yvon	
LE FRÈNE Emilie	
LE HIR Anthony	
LE LOIRE Martine	
LE NÉVANEN Pierre	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

LE PEIH Eugène	
LE PODER Thierry	
LE SAGER Séverine	
LE TONQUEZE Gilles	
ONNO Anthony	
PESSIOT Carine	
QUÉRO Benoît	
ROBINO Philippe	
SOREL Anne	
TEXIER André	
THÉAUD Jean-Charles	

Certifié exécutoire par la présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...